



Conseil de  
l'Union européenne

**Bruxelles, le 2 mars 2015  
(OR. en)**

**6072/15  
ADD 1**

**PV/CONS 6**

**PROJET DE PROCÈS-VERBAL**

---

Objet: **3368<sup>e</sup> session du Conseil de l'Union européenne (AFFAIRES GÉNÉRALES)**, tenue à Bruxelles le 10 février 2015

---

## POINTS EN DÉLIBÉRATION PUBLIQUE<sup>1</sup>

Page

### DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

#### POINTS "A" (doc. 5937/15 PTS A 8)

- = Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (directive anti-blanchiment) [première lecture]
- = Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur les informations accompagnant les virements de fonds (règlement anti-blanchiment) [première lecture] ... 3

#### POINTS "B" (doc. 5936/1/15 REV 1 OJ CONS 6)

- 3. Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE, Euratom) n° 1311/2013 fixant le cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020 ..... 3

### ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES - DÉBATS PUBLICS

- 5. Présentation du programme de travail de la présidence lettone ..... 4

\*

\* \*

---

<sup>1</sup> Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du TUE), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil).

## **DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES**

*(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)*

POINTS "A" (doc. 5937/15 PTS A 8)

- = **Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme (directive anti-blanchiment) [première lecture]**
- = **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil sur les informations accompagnant les virements de fonds (règlement anti-blanchiment) [première lecture]**
  - Accord politique  
5748/15 EF 20 ECOFIN 55 DROIPEN 8 CRIMORG 14 CODEC 127  
+ COR 1  
+ ADD 1  
+ ADD 2  
approuvé par le Coreper (2<sup>e</sup> partie) le 4 février 2015

Le Conseil a approuvé l'accord politique figurant dans le document 5748/15 et a pris note de la déclaration commune de la Commission et du Conseil et des déclarations de l'Autriche, de la République tchèque, du Royaume-Uni et de la France qui figurent dans le document 5748/15 ADD 2.

POINTS "B" (doc. 5936/1/15 REV 1 OJ CONS 6)

- 3. Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE, Euratom) n° 1311/2013 fixant le cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020**
- État d'avancement des travaux  
5941/15 FIN 100 CADREFIN 6 REGIO 8 FSTR 7 FC 8 SOC 49  
AGRISTR 4 PECHE 45 JAI 65 ASIM 5

Le Conseil a pris note de l'état d'avancement des travaux sur la proposition de règlement du Conseil modifiant le cadre financier pluriannuel (CFP) actuel, présentée par la Commission.

La Commission a rappelé l'importance de parvenir dès que possible à un accord politique sur la révision du CFP, en vue d'obtenir l'approbation du Parlement européen et d'adopter cette révision dans le délai fixé par le règlement CFP (1<sup>er</sup> mai 2015).

À la fin du débat, la présidence a conclu que certaines questions en suspens devaient encore être examinées afin de parvenir à un accord à l'unanimité sur la proposition de la Commission, et que le Comité des représentants permanents serait dès lors chargé de poursuivre l'examen de la proposition afin de préparer un accord.

## **ACTIVITÉS NON LÉGISLATIVES - DÉBATS PUBLICS**

*(Conformément à l'article 8, paragraphe 4, du règlement intérieur du Conseil)*

### **5. Présentation du programme de travail de la présidence lettone**

La présidence lettone a présenté son programme de travail.

La principale priorité de la présidence lettone est une Europe compétitive, numérique et engagée dans le monde; d'autres priorités ont été ajoutées, concernant notamment la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme.

---